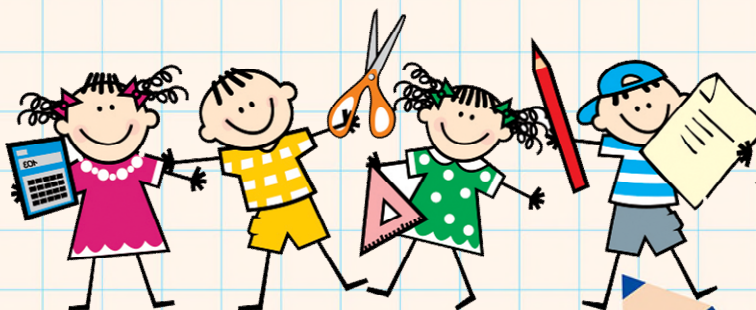




Les services communaux proposés aux écoliers





Restauration scolaire



De la Petite Section à la Grande Section

⇒ Restauration à table, service par les agents municipaux

Inscription / annulation au plus tard 48 h à l'avance, via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

Du CP au CM2

⇒ Self-service

Inscription / annulation au plus tard 48 h à l'avance, via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

Menus

Les menus sont consultables en ligne sur le site : www.mairie-beautiran.fr



Garderie et accueil périscolaire

➤ Service municipal ouvert pour tous les écoliers de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30



Inscription via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)



L'étude surveillée du CP au CM2

Une étude surveillée, encadrée par deux enseignantes rémunérées par la commune est proposée aux écoliers.



● Il n'y a pas d'inscription possible à l'année afin de permettre à tous les enfants de pouvoir bénéficier de ce service.

Il est donc nécessaire d'inscrire ou de réinscrire son enfant pour chaque période : à l'accueil de la mairie, par courriel ou par téléphone.

● Les jours d'inscription sont libres, en fonction des disponibilités. On peut choisir le nombre de séances.

● Durant l'étude, l'enfant est sous la responsabilité de l'enseignante et ne pourra quitter l'étude qu'à 17 h 30. Il pourra ensuite rejoindre le service garderie, qui sera facturé (voir tarifs) ou sortir de l'école.

Attention : le nombre de places est limité. Un minimum de 8 enfants inscrits par séance est nécessaire. Lorsque le nombre d'inscrits atteint les capacités d'accueil, le nouveau demandeur sera prioritaire pour la période suivante.

L'étude est organisée par période scolaire

Période 1 : du 7/09 au 16/10	Inscriptions du 6/07 au 28/08
Période 2 : du 2/11 au 18/12	Inscriptions du 12/10 au 30/10
Période 3 : du 4/01/2027 au 12/02/2027	Inscriptions du 14/12 au 31/12
Période 4 : du 1/03 au 9/04	Inscriptions du 8/02 au 26/02
Période 5 : du 26/04 au 2/07	Inscriptions du 5/04 au 23/04

Tarifs, inscription, paiement et factures

Restauration	
Élève - tarif normal	
QF 0-500 €	1,70 €
QF 501-700 €	2,10 €
QF 701-1 000 €	3 €
QF 1 001-1 300 €	3,30 €
QF > 1 300 €	3,50 €
Élève - tarif réduit	
3 enfants ou plus scolarisés ou PAI (Projet d'accueil individualisé)	
QF 0-500 €	1,50 €
QF 501-700 €	1,90 €
QF 701-1 000 €	2,80 €
QF 1 001 - 1 300 €	3,10 €
QF > 1 300 €	3,30 €

Tarif de la restauration doublé si l'enfant mange sans réservation

Accueil périscolaire	Tarifs
Garderie élémentaire	1,08 €
Garderie élémentaire	2,16 €
Garderie élémentaire	1,08 €
Plafond mensuel garderie élémentaire	33 €/mois
Accueil périscolaire	
QF 0-500 €	1,90 €
QF 501-700 €	2,30 €
QF à partir de 701 €	3,05 €
Plafond accueil périscolaire maternel	15 séances (matin et soir cumulées)

Étude surveillée	
1 séance / semaine	2,80 €
2 séances / semaine	2,60 €
3 séances / semaine	2,40 €
4 séances / semaine	2,30 €



Lorsque l'enfant est malade, il est impératif de fournir le certificat médical à l'accueil de la mairie, par courriel ou le déposer sur le profil de l'enfant concerné sur le portail Famille, sinon, la facturation s'applique par défaut.

Le portail Famille (www.mairie-beautiran.fr / Portail Famille), mis en place par la commune, permet d'accéder à de nombreux services :

- Garderie, accueil périscolaire, restauration scolaire et centre de loisirs : inscription, annulation, règlement et consultation des factures
- Étude surveillée et camps d'été : règlement et consultation des factures
- Actualisation des données personnelles : (changement de coordonnées, de Rib, attestation Caf...)

Le règlement s'effectue :

- par carte bancaire

Sur le portail Famille (site de paiement sécurisé Finances Publiques) accessible sur la page d'accueil du site de la commune de Beautiran : www.mairie-beautiran.fr

- par prélèvement automatique

Document à remplir dans le dossier d'inscription ou sur demande à la mairie

- possibilité de règlement par chèques vacances ANCV

A l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture



Les mercredis et durant les vacances scolaires (exceptées celles de Noël et deux semaines en août), les enfants sont accueillis :

- à l'école maternelle pour les 3-6 ans
- au club house de la Plaine des Sports pour les 6-12 ans

Des activités sportives, artistiques et culturelles ainsi que des sorties sont proposées aux enfants de 9 h à 17 h.

⇒ Un service de garderie est assuré de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

⇒ Inscriptions au centre de loisirs sur le portail Famille
(accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

A partir de 10 ans, les enfants peuvent également fréquenter l'Accueil 10-13, situé au foyer communal.

Accueil 10-13

Des activités et sorties sont programmées durant les vacances et des soirées sont organisées au cours de l'année pour les jeunes Beautiranaï, âgés de 10 à 13 ans. Il n'y a pas de garderie.

La tarification est identique à celle du centre de loisirs durant les vacances (voir ci-contre).

Pour les soirées, le tarif est de 5 € lorsqu'elles ont lieu au foyer et de 12 € pour les sorties.

Les tarifs

Centre de loisirs	Journée	Journée camp
QF 0-500	4,50 €	10,70 €
QF 501-700	6,65 €	12,35 €
QF 701-1 000	8,85 €	13,90 €
QF 1 001-1 300	11,05 €	15,60 €
QF > 1 300	14,35 €	17,15 €
Garderie		
Matin	1,62 €	
Soir	1,62 €	